

# Table des matières

Introduction	
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	
Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	

### **MINALLE - Introduction**

#### INTRODUCTION

#### Introduction

La Mineure en études allemandes offre :

- les bases de la langue allemande, de débutant à un niveau B2 selon le cadre de référence européen des langues pour l'écrit et l'oral, et à un niveau C1 pour la compréhension ;
- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans les domaines de la linguistique, de la littérature et de la culture du monde germanophone ;
- l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;
- l'enrichissement, par le contact avec le champ linguistique et culturel du monde germanophone, du regard et de l'approche spécifiques de la discipline de la majeure, par exemple en histoire ou en histoire de l'art :
- l'acquisition de compétences nécessaires pour entreprendre un séjour de mobilité internationale dans des pays germanophones et pour lire la littérature critique fondamentale dans maintes disciplines enseignées en FIAL (musicologie, histoire, histoire de l'art, langues anciennes, philosophie, etc.).

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir Formations ultérieures accessibles

# **MINALLE - Profil enseignement**

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir, élargir et approfondir ses connaissances et compétences en langue, linguistique, littérature et culture allemandes et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de sa majeure..

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- 1. Atteindre une compétence communicationnelle et langagière de l'allemand de niveau B2+ (= utilisateur indépendant avancé du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).
- 2. Développer une analyse approfondie de phénomènes, questions ou problématiques liées aux études allemandes et complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure ; en particulier une compréhension approfondie de textes littéraires contemporains ou issus des périodes étudiées ou d'un objet culturel et langagier lié au monde allemand , mais aussi de textes théoriques ou littéraires du Moyen Âge, de la Renaissance et du Baroque.
- 3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette d'outils d'analyse critique pertinents pour les études allemandes, spécialement dans le domaine des études littéraires et culturelles afin de pouvoir facilement comprendre ou étudier des phénomènes qui concernent aussi les études classiques, la musicologie, l'histoire de l'art, la philosophie ou l'histoire.
- 4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire et comparée : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) des différentes disciplines (linguistique, études littéraires et culturelles) ayant servi à approfondir l'étude de la langue et de la culture du monde germanophone et connexes à celles de la majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse un phénomène, une question ou une problématique complexe relatif(ve) au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.
- 5. Séjour d'immersion en allemand dans une autre institution ou à l'étranger. Pouvoir effectuer une partie de son parcours de formation dans une institution germanophone (au prorata des places disponibles). Evoluer dans un environnement international et multiculturel, approfondir l'étude scientifique d'une autre langue et culture dans une perspective interculturelle, et s'ouvrir à autres d'expériences pédagogiques.

#### **PROGRAMME**

### Programme détaillé par matière

Obligatoire

🗱 Au choix

 $\Delta$  Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022

O Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante

 $\Delta \oplus$  Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante

Activité avec prérequis

Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc annuel

2 3

# o Contenu:

• Première partie de la mineure (15 crédits)

#### O Langue allemande

Choisir un cours parmi :

X LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	X	
⇔ LGERM1116	Deutsch II	Manon Hermann (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X	

				annuei
				2 3
⇔ LGERM1317	Deutsch III	Françoise Gallez (supplée Ferran Suner Munoz)	DE [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]	X
⇔ LGERM1501	Deutsch IV	Manon Hermann (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	[q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X

### O Deux cours à choisir parmi :

⇔ LGERM1116	Deutsch II	Manon Hermann (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	[q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x
□ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim Sabel	DE [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X
S LGERM1114	Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur	Antje Büssgen	DE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]	Х
S LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	DE [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits]	x
⇔ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte	Hubert Roland	DE [q1] [22.5h] [5 Crédits] #	X
⇔ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte	Ferran Suner Munoz	DE [q2] [22.5h] [5 Crédits] Ø	Х

# • Deuxième partie de la mineure (15 crédits)

15 crédits à choisir parmi :

⇔ LGERM1114	Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur	Antje Büssgen	DE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X
⇔ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	D10 [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits]	X
⇔ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	DE [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X
⇔ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte	Hubert Roland	DD [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🕀	X
⇔ LGERM1317	Deutsch III	Françoise Gallez (supplée Ferran Suner Munoz)	DE [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]	X
State    LGERM1501	Deutsch IV	Manon Hermann (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	[q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X
State Light Lig	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits]	X
⇔ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	DE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X
⇔ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte	Ferran Suner Munoz	DD [q2] [22.5h] [5 Crédits] Ø	X

# Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Bloc

#### **MINALLE - Informations diverses**

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2021-roge1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2021-hist1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2021-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2021-hori1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2021-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2021-rom1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2021-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2021-reli1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2021-filo1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2021-germ1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2021-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2021-clas1ba]

### **CONDITIONS D'ACCÈS**

Cette mineure est accessible aux étudiants des bacheliers de la Faculté de philosophie, arts et lettres, du Bachelier en sciences religieuses, du Bachelier en droit, ainsi que d'autres facultés (voir Bacheliers concernés).

Les modalités pratiques d'admission à la mineure sont détaillées à la page « Infos pratiques ».

Remarque : tout étudiant (germanophone, par exemple) intéressé par cette mineure ne peut prétendre à des dispenses. S'il réussit par exemple un test qui le dispenserait d'un cours de compétences, il devrait obligatoirement remplacer ce cours dans son programme de mineure par un autre cours d'allemand du programme de bachelier.

# PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...). Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

#### **EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION**

Les méthodes d'évaluation sont conformes au <u>règlement des études et des examens</u> (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir <u>Règlement général des examens</u> (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

# FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

# Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la Mineure en études allemandes, les masters suivants sont accessibles directement :

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	<ul> <li>Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques</li> <li>Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques</li> <li>Master [120] en communication multilingue</li> </ul>	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques     Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques     Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale     Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale     Master [120] en communication multilingue	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master).
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	<ul> <li>Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</li> <li>Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale</li> <li>Master [120] en communication multilingue</li> </ul>	L'étudiant inscrit à son programme de master l'allemand et une langue romane étudiée en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes). La combinaison de langues allemand-italien n'est pas organisée.
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	<ul> <li>Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</li> <li>Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale</li> <li>Master [120] en communication multilingue</li> </ul>	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'allemand.
Autre bachelier	Master [120] en communication multilingue	L'étudiant inscrit à son programme de master l'allemand et le français ou une langue germanique pour laquelle il a atteint le niveau B2 (voir Conditions d'admission).

Dernière mise à jour : janvier 2020

### **GESTION ET CONTACTS**

# Gestion du programme

Entité

Entité de la structure SSH/FIAL/ELAL

Dénomination Ecole de langues et lettres (ELAL)

Faculté Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle ELAL

Adresse de l'entité Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33

1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: <u>Hubert Roland</u> (https://uclouvain.be/repertoires/hubert.roland)

Personne(s) de contact

• Fiorella Flamini, conseillère aux études: <a href="mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be">conseiller.etudes-fial@uclouvain.be</a>

#### **ORGANISATION PRATIQUE**

# 1. Admission et inscription

### Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

Toutefois, l'étudiant souhaitant s'inscrire à la Mineure en études allemandes soumettra une lettre de motivation au responsable académique de la mineure avant la rentrée académique.

Personne de contact : Responsable académique de la mineure.

Il est conseillé à l'étudiant de ne pas attendre les résultats d'une éventuelle session de septembre pour entreprendre les démarches relatives à sa demande d'admission à la mineure.

#### Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

#### Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

#### 2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir Gestion et contacts).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

#### Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <a href="https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html">https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html</a> (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html).

#### Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier\*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(\*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

### 3. Organisation des examens

#### **Inscription aux examens**

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la gestionnaire de parcours (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (<u>reservations-fial@uclouvain.be</u>).

### Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <a href="https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html">https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html</a>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020